

---

**Membres en exercice:**

10

**Séance du 23 octobre 2015**

Le 23 octobre 2015 l'assemblée régulièrement convoquée le mardi 13 octobre 2015, s'est réunie sous la présidence de Jean-Louis LARAGÉ

**Présents :** 10

**Sont présents:** Jean-Louis LARAGÉ, Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT, Annie MAZET-RIVIERE, Paul VERDOJA, Daniel TAURAND, Serge LAVERGNE, Jean-Pierre LAVAL, Pierre DURAND, Jérôme LACAM, Annie GLEDINES

**Votants:** 10

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Annie MAZET-RIVIERE

---

## COMPTE-RENDU

### **1- Classement /déclassement des voies communales**

Le classement de la voirie communale date de 1983. Nous constatons aujourd'hui que des chemins ont disparu et que des voies ont été créées depuis parfois cinquante années ou plus.

Une mise à jour s'avérait nécessaire.

Au cours de plusieurs réunions du Conseil Municipal et avec l'aide du SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot), un nouveau classement est envisagé.

Des relevés de géomètre ont été nécessaires et les propriétaires concernés ont donné leur accord pour céder gracieusement les parties de leurs propriétés concernées.

Le nouveau classement de voirie communal a été mis au vote du conseil municipal: 9 membres se prononcent pour, et un membre (M. Taurand) s'abstient et explique son vote en regrettant que les voies privées ne soient pas incluses dans la voirie communale ou rurale.

M. Verdoja, qui s'était prononcé pour la délibération, revient alors sur son vote et dit s'abstenir.

Le Maire fait remarquer que le vote a eu lieu et qu'on ne modifie pas un choix après l'avoir exprimé.

M. Verdoja profère alors des insultes à l'encontre du maire. Le ton monte...

Par respect pour le reste de l'assemblée, le conseil municipal, qui aurait pu être levé, se poursuit.

Cette situation est inacceptable.

### **2- Consultation Maitrise d'oeuvre pour les travaux d'accessibilité de la Tour**

Monsieur le Maire rappelle que suite à la visite de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), accompagnée du Conseil Départemental, un compte-rendu avait été envoyé à tous les membres du Conseil municipal.

Une consultation a été envoyée auprès de cinq architectes du patrimoine ou architecte en chef des monuments historiques. Seules 2 réponses nous sont parvenues. Les deux propositions étant très proches, un conseil sur le choix sera demandé au conservateur départemental du patrimoine avant décision.

### **3- Informations et questions diverses**

#### **- Loi NOTRe**

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale:

Monsieur le Maire donne à chaque élu l'étude et la proposition d'organisation territoriale présentée par Madame la Préfète.

Les membres du Conseil Municipal auront à s'exprimer avant le 15 décembre, sur cette proposition.

#### **Possibilité de dissolution du CCAS:**

La loi Notre ouvre la possibilité pour les communes de moins de 1500 habitants de dissoudre leur Centre Communal d'Action Sociale. Cette possibilité est à envisager pour notre commune, dont le budget est alimenté par la Commune uniquement. Les actions menées par le CCAS, notamment le repas des personnes âgées de plus de 65 ans, continueraient d'être assurées par le budget communal. Le but de cette suppression serait d'éviter la réalisation et le vote d'un budget annexe finalement peu utilisé. Le conseil municipal délibèrera lors du prochain conseil municipal.

- Qualité de l'eau issue de Comiac

Les orages récents ont détérioré le système d'aseptie par ultra-violet. Les délais de remplacement de ce générateur a peut-être contribué à la dégradation de la qualité de l'eau. Toutefois la qualité est redevenue normale et un nouveau contrôle est en cours.

-Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

Une réunion à laquelle participaient Daniel Taurand et Pierre Durand avait pour objet d'anticiper puis maîtriser les crues du Mamoul.

Des stations automatiques de mesure de pluviométrie et niveau de crue sont envisagées sur les communes de Souseyrac, Teyssieu et Cornac. La partie la plus vulnérable est à Bretenoux et Prudhomat.

Fait à Teyssieu le 27 octobre 2015

Le Maire, Jean-Louis LARAGÉ

